

LA PRESSE EN REVUE...



LUNDI 28 AVRIL 2014

SOMMAIRE

- 1) Il pourrait...
- 2) Une énergie à...
- 3) Méfiance
- 4) Il livre la...
- 5) Il n'épargne pas les femmes
- 6) Nouvelle rencontre



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Plan d'économie Valls : L'UDI pourrait le voter sous conditions



Le député UDI Yves Jégo à l'Assemblée à Paris le 28 janvier 2014 | Miguel Medina

Le président par intérim de l'UDI Yves Jégo a affirmé que des députés de son mouvement pourraient voter mardi à l'Assemblée le programme de responsabilité de Manuel Valls à condition que celui-ci s'engage sur deux séries de mesures économiques.

«Après avoir, pendant deux ans, dépensé et taxé à outrance, le gouvernement parle enfin de limiter la dépense publique.

Pour l'UDI, c'est une bonne nouvelle et je ne vois pas comment nous pourrions voter contre», déclare l'élu de Seine-et-Marne au JDD.

«Notre engagement pourrait même aller assez loin (un vote favorable) explique Yves Jégo, sous deux conditions :

D'abord, que le gouvernement s'engage sur des réformes structurelles, le rabot financier n'étant pas suffisant. Par exemple en appliquant dès 2015 la réforme des retraites fixant l'âge légal de départ à 62 ans.

Ensuite, nous demandons l'accélération de la mise en oeuvre de la baisse des charges et des impôts annoncée pour les entreprises. Les mesures de compétitivité ne peuvent pas attendre 2015 voire 2017 ou 2018.»

«Nous sommes une opposition responsable. Si le gouvernement a le courage des réformes, nous devons avoir le courage de les soutenir», assure le chef de file de l'UDI. Mais à une opposition responsable doit correspondre aussi une majorité responsable et Manuel Valls doit absolument nous entendre sur l'accélération du calendrier des mesures de compétitivité pour les entreprises, donc pour l'emploi».

Le groupe UDI à l'Assemblée compte 29 membres.

Vingt-et-un députés PS signent une tribune pour soutenir le programme de stabilité

Vingt-et-un députés PS ont signé dans le JDD une tribune pour soutenir le programme de stabilité du gouvernement, qui suscite une fronde sans précédent dans leurs rangs contre le plan de 50 milliards d'euros d'économies. «Nous voterons mardi le programme de stabilité parce qu'il engage notre souveraineté financière, notre

crédibilité politique et notre responsabilité collective», écrivent les signataires dans ce texte titré «courage, avançons! ».

Alors que plusieurs de leurs collègues PS ont annoncé qu'ils refuseraient de voter le texte, qui résume les grandes orientations économiques de la France jusqu'en 2017, les signataires saluent «un compromis entre la réduction de la dette et le soutien à la croissance».

«Nous nous sommes engagés, vis-à-vis de la Commission européenne et de nos partenaires européens évidemment, mais surtout et c'est cela l'essentiel, vis-à-vis des Français. La réduction des déficits, la garantie de la soutenabilité de notre modèle social, un plan de réformes structurelles, nous le leur devons», écrivent-ils. Nous souhaitons la réussite du quinquennat et mardi, notre vote traduira cet engagement», disent les signataires, parmi lesquels figurent Nathalie Appéré, Yves Blein, Patrick Mennucci, Dominique Raimbourg ou Pascal Terrasse.

«Notre vote n'est ni un blanc-seing, ni le témoignage de la résignation d'une majorité parlementaire qui se devrait, selon la pratique, "godillot". Mais il s'agit d'opter, en conscience et en responsabilité, pour un travail intelligent et constructif qui nous fera avancer», disent encore ces députés.

LeParisien.fr

II) Ségolène Royal a de l'énergie à revendre

Coralie SCHAUB



La ministre de l'Ecologie et de l'Energie, lors de sa conférence de presse, le 25 avril. Son maître mot : «Accélérer». (Photo François Guillot.AFP)

La ministre de l'Ecologie a présenté en grande pompe les grands projets sur un mode très incisif. Evitant les sujets qui divisent.

«Accélérer.» Ségolène Royal a répété ce verbe à l'envi vendredi après-midi devant la foule de caméras, de micros et d'appareils photo accourue à sa première conférence de presse en tant que ministre de l'Ecologie et de l'Energie. Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments (puisque «le plan de rénovation de 500 000 logements lancé en 2012 n'a pas atteint ses objectifs»). Accélérer le plan de méthanisation «pour rattraper notre retard sur l'Allemagne» (mais attention, promis, juré, «la France gardera un système très équilibré où ce sont les déchets agricoles qui seront transformés en gaz», a-t-elle répondu à une question pointant les dérives constatées outre-Rhin, où des milliers d'hectares de maïs sont dédiés à la production d'énergie). Accélérer les filières d'énergies renouvelables, dont l'éolien et le solaire, la biomasse et les énergies marines. Accélérer l'adoption des plans locaux visant à améliorer la qualité de l'air. Accélérer la stratégie nationale de gestion du risque d'inondation. Accélérer...

A écouter la ministre, qui présentait en grande pompe ses «principaux chantiers prioritaires qui seront engagés d'ici cet été», moult dossiers écologiques et énergétiques qui pédalaient dans le guacamole depuis deux ans vont désormais avancer à la vitesse de la lumière, ou presque. Le but étant de «faire de la France une des premières puissances écologiques d'Europe» (la définition d'une puissance écologique n'étant pas précisée). Et de «créer 100 000 emplois en trois ans grâce aux travaux d'économies d'énergie et aux emplois nouveaux dans les filières de la croissance verte». Le tout en s'appuyant sur «les choses formidables qui se passent déjà sur le terrain» (l'«excellence environnementale» de la région Poitou-Charentes a beaucoup été citée, y compris dans le dossier de presse remis aux journalistes).

Promesses sur l'énergie renouvelable

Fabuleux. Sauf que ces belles paroles rappellent celles proférées dès 2012 par François Hollande («Je veux faire de la France la nation de l'excellence environnementale»). Et Delphine

Batho (la deuxième ministre de l'Ecologie -sur quatre- de l'ère Hollande avait déjà annoncé en novembre 2012 au salon Pollutec «au moins 100 000 emplois verts créés en trois ans»). Rien de très neuf sous le soleil, donc. Plus que des paroles, ONG et professionnels concernés par la transition écologique attendent depuis longtemps des actes. Royal, tout sourire dans son ensemble rouge, a soigneusement évité de répondre de façon précise aux questions qui lui ont été posées sur l'écotaxe, le nucléaire ou l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. On verra plus tard, trop explosif.

Mais elle a donné quelques gages au secteur des énergies renouvelables, en annonçant le lancement d'un nouvel appel d'offres dans les semaines à venir pour la filière solaire photovoltaïque, l'attribution «très certainement la semaine prochaine» du deuxième appel d'offres pour l'éolien en mer au large du Tréport (Seine-Maritime) et de la Vendée, et le lancement d'un troisième appel d'offres pour l'éolien maritime, posé et flottant. De quoi contenter les professionnels réunis au sein du Syndicat des énergies renouvelables (SER), qui se sont illico dit «très satisfaits», saluant le volontarisme de la ministre. Le ton l'était, volontariste. Reste à voir si les actes seront à l'unisson.

liberation.fr-Coralie SCHAUB

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Laurent Wauquiez: celui que la gauche aurait tort de sous-estimer



Gaël Brustier

Chercheur en science politique au CEVIPOL, membre de l'Observatoire des radicalités politiques de la Fondation Jean-Jaurès



Laurent Wauquiez a-t-il la volonté de façonner la droite de demain? A la lecture de ses derniers livres (Europe : il faut tout changer (2014) et La lutte des classes moyennes (2011), on peut le penser.

Le peut-il? Le tir de barrage dont il fait l'objet est révélateur de l'aporie dans laquelle les années Sarkozy ont placé une droite cédant hier aux

sirènes identitaires pour s'en remettre aujourd'hui au libéralisme de papa. Dans la confusion actuelle, Laurent Wauquiez apparaît un des rares hommes politiques de la droite parlementaire à ébaucher une véritable stratégie politique, fondée sur une analyse de la société (que l'on peut discuter) et sur un projet politique (que l'on doit contester si l'on est à gauche). Wauquiez en concepteur du futur "bloc historique" droitier en France? C'est une hypothèse qu'il faut envisager et que la gauche devrait analyser sérieusement...

Nul n'étant prophète en son parti, la semaine passée a vu le député de Haute-Loire cloué au pilori par les barons de son propre camp. Les critiques des chefs, aussi nombreuses que virulentes, rappellent que l'UMP a bien du mal à trouver son chemin dans les bouleversements du monde actuel. Le crime de Laurent Wauquiez:

avoir questionné l'intégration européenne en plaidant pour un retour à l'Europe des 6 et en prônant (notamment)... le protectionnisme. Alain Juppé aurait déclaré qu'il ne "pouvait pas accepter que l'on parle de protectionnisme". "C'est stupide", aurait ajouté l'édile bordelais, toujours enclin au respect des opinions dissidentes. Jean-Pierre Raffarin n'aurait pas été en reste, selon les récits de la presse. Quant à Jean-François Copé (celui des "pains au chocolat") il a vigoureusement dénoncé le "populisme" de l'ancien ministre des Affaires européennes.

Laurent Wauquiez se situe en fait à la jonction de plusieurs droites: c'est le fil rouge de sa stratégie. Successeur du très démocrate-chrétien Jacques Barrot au Puy-en-Velay, il lance la "droite sociale" au sein de l'UMP, qui ne place pas -à l'inverse de la "droite forte" ou de la "droite populaire"- les questions identitaires en avant, tout en dénonçant vigoureusement l'assistanat (un "cancer"). En 2011, il s'attache à définir sa vision de la société française, en puisant dans les études sur le déclassement (de Louis Chauvel ou Eric Maurin) ou sur la nouvelle géographie sociale française (de Christophe Guilluy) la base de la stratégie politique et du renouvellement idéologique qu'il propose pour le quinquennat rêvé d'un Nicolas Sarkozy reconduit à l'Élysée. Récemment, il faisait partie des élus de la droite parlementaire qui défilaient contre le "mariage pour tous". Méthodiquement, il construit donc sa stratégie dans la droite et sa stratégie pour la droite. Défense de "classes moyennes" en 2011, soutien au populisme conservateur de "La Manif pour tous" en 2012-2013 et enfin rupture avec la doxa de la droite française sur la question européenne. C'est sur ce dernier point que de bruyantes oppositions se sont élevées.

Il est vrai que l'UMP a bien du mal à tenir un discours consistant à défendre trois des quatre libertés de circulation (les capitaux, les services, les marchandises) et à fréquemment remettre en cause la quatrième (celle des personnes). C'est l'une des clés de l'aporie dans laquelle se trouve l'UMP. Entre son adhésion au libéralisme et la recherche de régulation par les citoyens, l'UMP n'avait trouvé que les réponses "identitaires" (discours de Caen et Besançon de Nicolas Sarkozy en 2007, discours de Grenoble, campagne d'entre deux tours, "pain au chocolat" etc.). Laurent Wauquiez prône, quant à lui, la rupture avec la politique monétaire, la politique commerciale et le droit de la concurrence en vigueur...

Laurent Wauquiez incarne à lui seul le possible saut générationnel d'une droite en panne de leader (un Sarkozy hantant l'antichambre de la politique, un Juppé fermement décidé à affronter les années 2020 avec un programme écrit dans les années 1980 et un François Fillon transparent) et en quête d'aggiornamento idéologique. Il a retenu la leçon essentielle de Patrick Buisson... Car contrairement à ce que l'on pense trop souvent, la "ligne Buisson" n'est pas que ce brouet idéologique identitaire faussement inspiré de Maurras.

La "ligne Buisson" part de constats objectifs -le désalignement du vote ouvrier de classe par rapport à la gauche, la fusion des électors de droite et d'extrême droite, la peur du déclin, les paniques morales- pour recomposer un univers d'images, de représentations et de symboles favorables aux droites et surtout construire l'attractivité électorale que le quinquennat et l'évolution présidentielle de notre système politique imposent. Elle n'est qu'une traduction de "l'idéologie du déclin", véritable idéologie de la crise, dominante sinon hégémonique dans notre société. De Buisson, il a donc retenu la leçon essentielle: celle de l'attractivité électorale. Dans un contexte de fusion tendancielle des électors de droite, cette dernière est essentielle. Hier, Sarkozy pariait sur les questions identitaires, demain Wauquiez entend reprendre l'avantage par le régalién: c'est finalement le sens d'un discours politique qui consiste à rapatrier (au moins verbalement) dans le cadre national des éléments de régulation des flux qui font, concrètement, la "mondialisation". Il n'est pas certain d'ailleurs que les réflexions du second soient inutiles au premier en cas de nouvelle candidature à la magistrature suprême.

A un mois des élections européennes et à trois ans de la présidentielle, Laurent Wauquiez prend un temps d'avance sur beaucoup de monde. Si, demain, la gauche ne s'attache pas à penser véritablement non seulement la démocratisation de l'Union européenne (et notamment de la BCE, de la Commission et de la Cour de Justice), la réorientation de sa politique économique (Wauquiez fait d'ailleurs l'impasse sur la question de l'euro) et la mise en avant de priorités comme la lutte contre le chômage, les inégalités et la pauvreté ainsi que les urgences environnementales, elle ne pourra reconquérir l'électorat populaire et laissera le champ libre aux droites pour longtemps. Laurent Wauquiez s'efforce de donner des réponses de droite à la "mondialisation" ou à la "crise". La question pour la gauche n'est pas de lui répondre mais de donner

une réponse alternative à la sienne. Urgemment.

huffingtonpost.fr

IV) Valls livre la France aux marchés

Cédric Clérin

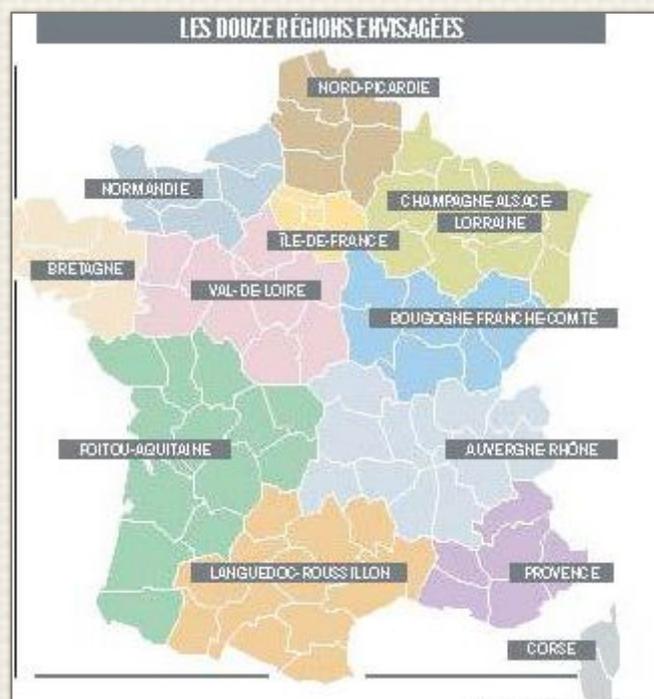


Dans l'Humanité Dimanche. Un découpage régional au service des multinationales, des aides accrues aux entreprises et des sacrifices pour les salariés, sans oublier les attaques contre la protection sociale et la réduction des services publics : Manuel Valls dessine une France qui va à l'opposé de toutes les aspirations des Français.

Le président ne veut décidément rien entendre. La raclée historique infligée au Parti socialiste lors des élections municipales (155 villes de plus de 9 000 habitants perdues au profit de la droite et de l'extrême droite) n'aura pas suffi à remettre le chef de l'État ne serait-ce que sur les rails de son programme présidentiel. Dans son discours de politique générale, le premier ministre, Manuel Valls, que « l'Express » qualifiait déjà en juin 2012 de « socialiste de droite », a dessiné une France en rupture avec ce qui fonde la gauche et, à certains égards, la République elle-même. En trois points, c'est le programme des libéraux aux postes de commande européens qui constitue sa feuille de route : adaptation des territoires à la concurrence internationale, mise à mal de la protection sociale et réduction des services publics.

Le contrôle de la finance

Fusion des régions, montée en charge des métropoles, structures qui « auront tous les leviers pour aider les entreprises », zéro cotisation sur le SMIC, mesure dénoncée depuis longtemps par les syndicats comme une trappe à bas salaires, et enfin, cure d'austérité inédite, 50 milliards d'économies sur les dépenses publiques. Les Français voulaient en 2012 plus de protection face la mondialisation, plus de contrôle public sur une finance devenue incontrôlable, plus de pouvoir pour contrôler une classe politique en laquelle ils ne croyaient plus. C'est tout le contraire que propose le nouveau gouvernement : moins de démocratie locale, plus d'aides aux entreprises et une acceptation de plus en plus assumée du contrôle de la finance sur l'économie. « Il ne faut pas jouer petits bras », dit le nouveau secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, le sociallibéral convaincu Jean-Marie Le Guen. En effet, tout ce qui ne marche pas depuis des décennies va être amplifié. La manifestation du 12 avril comme la colère de nombreux députés socialistes prouvent que la résistance à cette politique grandit à gauche. Un sursaut nécessaire car si ces projets vont à leur terme, c'est une nouvelle République que connaîtra la France. Une République dont la devise pourrait être : « Liberté, Inégalités, Compétitivité. » Tout un programme.



Vers une république fédérale au service des entreprises ?

Exit la République indivisible de 1791 ? Fin des communes et des départements ? Ces

projets attentent aux compétences des collectivités territoriales et les privent d'interventions en matière sociale.

La France institutionnelle dessinée par Manuel Valls lors de son discours de politique générale, loin d'être seulement technique, s'apparente à un retour en arrière de plus de 200 ans. La république indivisible inscrite dans la Constitution, principe existant depuis 1791, serait sérieusement mise à mal au profit d'une république de plus en plus fédérale avec des superrégions et des métropoles pour bases territoriales. Les conseils départementaux disparaîtraient en 2021 et les communes seraient amenées à se fondre dans les intercommunalités. Pour la première fois, un premier ministre envisage la suppression pure et simple de la clause de compétence générale qui permet aux collectivités territoriales d'intervenir dans tous les domaines et ainsi de mener des politiques de réductions des inégalités. Désormais, chaque collectivité se verra attribuer des compétences dont elle ne pourra pas sortir. Le nouvel ensemble, hypercohérent, serait corseté au sommet par les diktats européens sur les dépenses publiques, déclinés par des régions et métropoles au service des entreprises et non des citoyens, et qui auront pour mission principale « l'attractivité du territoire ». C'est la porte ouverte au dumping fiscal et social, qui mine actuellement l'Europe, au coeur même de la République. La montée en puissance de superstructures technocratiques, éloignées de la vie des citoyens réduirait d'autant la possibilité de choix démocratiques quant à l'administration de leur vie quotidienne. Un séisme institutionnel et un virage à 180 degrés faisant passer de l'égalité républicaine sur tout le territoire à la recherche de rentabilité à tous les niveaux.

Le point de vue de Christian Favier, sénateur, président (PCF) du conseil général du Val-de-Marne :

« Au lieu d'aller vers un schéma de collectivités qui aggrave la concurrence et les inégalités pour satisfaire les marchés financiers au détriment des besoins des populations, ce sont ces derniers qui devraient être au coeur des réflexions. Nous avons besoin de faire évoluer les collectivités vers plus de mutualisation, plus de coopération pour, en fonction des échelles pertinentes, répondre toujours mieux aux besoins, très nombreux, des habitants. Des collectivités démocratisées, où les

citoyens auraient leur mot à dire, grâce à des modes de scrutins proportionnels, de nouveaux modes d'interventions citoyennes, seraient beaucoup plus efficaces pour répondre aux défis d'aujourd'hui. Nous avons besoin de construire la résistance des élus, qui sont de plus en plus nombreux à voir les dangers des projets en cours, et d'un grand débat public pour battre en brèche l'idée que le nombre de collectivités serait la cause de la dette et du chômage. Un mouvement qui permettrait une extension du service public utile aux populations. »

Services publics . Bienvenue dans la libre concurrence

L'affaiblissement des services publics, aggravé par le plan d'économies, vise à les transférer à des entreprises privées, souhait de la droite déjà. Quel serait alors le sort des usagers, transformés en clients ?

Lorsque le plan de Manuel Valls touchera à sa fin, les services publics ne seront-ils plus qu'une exception dans le paysage économique français ? Le plan d'austérité est sans précédent et frappe les trois fonctions publiques : État, territoriale et hospitalière. Il fait suite aux précédentes politiques de la droite conçues pour affaiblir les services publics en vue de les déstructurer (RGPP, décentralisation et transferts de charges non compensés...). Dans une lettre qu'ils ont adressée au gouvernement, 11 députés socialistes critiquent ainsi le plan d'austérité de 50 milliards d'euros : « Au-delà de 35 milliards, nous croyons que reculs sociaux et mise à mal des services publics seront inéluctables. » Affaiblis, les services publics pourraient être remplacés dans la vie quotidienne des Français par des entreprises privées, dont les seules missions, la rentabilité et le profit, ne prendront plus en compte l'intérêt de l'utilisateur. Ancien ministre de la Fonction publique, Anicet Le Pors estime que le gouvernement agit entre autres sous la pression de l'Europe, qui « méconnaît les services publics ». « Elle mentionne quelquefois des services d'intérêts généraux, mais qui ne sont qu'une dérogation à la règle de la libre concurrence. »

Le point du vue d'Anicet Le Pors, ancien ministre de la Fonction publique :

« Dans l'opinion, le sentiment est favorable aux services publics. Il a été mesuré pendant la crise de 2008. Beaucoup de gens ont considéré que la France avait un atout important, structuré, un véritable amortisseur social. Les services publics soutiennent la consommation, donc la production, l'emploi. D'un point de vue moral, face aux dérives financières, le service public est un lieu d'intégrité. Les services publics peuvent être un lieu de progrès social, par l'exemplarité de la politique qui y serait menée. L'opinion publique ne devrait donc pas se laisser faire. Le préalable à une véritable orientation nouvelle de la part du gouvernement devrait conduire à assainir la situation en supprimant, sinon tout ce que la droite a fait avant, au moins ce qui était le plus significatif dans ses attaques contre le service public. Enfin, le service public a besoin d'une ambition industrielle. Non seulement pour le service public industriel, mais aussi en termes de chantiers structurels dans la politique des services. Ces chantiers ne sont pas mis en oeuvre à long ou moyen terme, mais à court terme, sous l'influence de la direction du budget. Or, les services publics sont par nature des notions structurelles et de long terme. Ils appellent une rationalisation grâce aux techniques les plus modernes à la fois de la recherche économique et des nouvelles technologies. Il faut s'engager sur une vision pluriannuelle, structurelle, des services publics. »

Sécurité sociale. Le régime du toujours moins

Dix milliards d'économies sur le dos des salariés contre un salaire net à peine augmenté. Retraites, allocations familiales gelées, menaces sur les aides au logement des étudiants: c'est la sécu au régime maigre.

«Une augmentation de salaire net de 500 euros par an au niveau du SMIC. » L'annonce est alléchante, les dessous le sont moins. Cette augmentation serait alimentée par une baisse des cotisations salariales, qui s'ajoutera à des nouvelles exonérations de cotisations patronales, le tout vidant les caisses de 10 milliards d'euros par an. En clair, même si une petite partie retourne dans leurs poches, les salariés vont perdre collectivement ces 10 milliards sur la part leur revenant dans les richesses créées, qui étaient mis jusqu'ici dans le pot commun de la Sécu. Pour équilibrer les comptes sociaux, il faudra

donc baisser les prestations (déjà, retraites et allocations familiales sont gelées jusqu'en octobre 2015). Et accroître le financement par l'impôt (amorcée en 1990 avec la création de la CSG pour compenser une baisse de cotisation à l'assurance-maladie).

Menaces sur la solidarité

Ce qui revient à dédouaner les entreprises de leurs responsabilités et à faire payer quelques filets de protection pour les plus pauvres par les ménages les moins pauvres. Les riches, entraînés à l'évasion fiscale, pourront eux échapper à l'effort de solidarité et se payer des assurances privées. C'est la philosophie du nouveau système social que nous prépare le plan Valls. De quoi réaliser le voeu de Denis Kessler qui, en 2007, appelait à en finir avec le programme du Conseil national de la Résistance qui en 1945 avait créé la Sécurité sociale.

Le point de vue de Frédéric Rauch, économiste, rédacteur en chef de la revue Économie et politique :

« Ne pensons pas la défense de notre modèle social comme un retour au modèle de 1945, qu'il faut réformer, mais comme un retour à sa philosophie. L'attaque de Valls s'appuie sur l'affirmation que les entreprises ne sont pas compétitives parce que le "coût" du travail est trop élevé. Il faut mener la bataille sur le coût du capital. Les cotisations sociales patronales représentent deux fois moins que ce que versent les entreprises en dividendes et en intérêts d'emprunts. Ce qui pèse sur leur compétitivité ce sont les prélèvements financiers, vers les banques et les actionnaires. Cet argent ne revient pas dans l'économie réelle ensuite. Le travail, lui, crée la richesse réelle. Si nous avons des difficultés structurelles à financer la Sécurité sociale, c'est parce que nous avons des difficultés à développer l'emploi et les salaires. C'est l'enjeu de la modulation des cotisations patronales et de la fiscalité des entreprises, à la hausse lorsque l'entreprise développe des activités financières contre l'emploi et les salaires, afin de forcer celle-ci à réinvestir dans l'économie réelle. »

V) Le pacte de responsabilité affecte particulièrement les femmes

Par Barbara Romagnan

Au-delà du pacte de responsabilité dans sa globalité, dont j'ai déjà dit les réserves qu'il m'inspirait (notamment en m'abstenant lors du vote de la confiance au nouveau gouvernement) et sur lequel j'aurai l'occasion de revenir, je souhaiterais ici insister sur son impact spécifique sur les femmes.

Les mesures annoncées par Manuel Valls précisent comment sont calculés les 50 milliards d'économie décidés pour financer le pacte de responsabilité.

Elles comprennent notamment le gel des prestations sociales jusqu'en octobre 2015 et l'extension sur une durée indéterminée du gel du point d'indice, qui sert de base au calcul de la rémunération des fonctionnaires.

On peut comprendre qu'en situation de difficulté budgétaire, des efforts doivent être consentis par tous. Pour autant, ces efforts doivent être répartis selon la capacité contributive de chacune et de chacun. Et en l'occurrence, les femmes, souvent dans une situation économique moins favorable que les hommes, sont davantage touchées par ces économies. Pauvres ou très pauvres, retraitées ou mères isolées, les femmes sont exposées à plus d'un titre aux conséquences des mesures annoncées.

L'Observatoire des inégalités indique que le taux de pauvreté féminin était en France de 8,2 % en 2011, tous âges confondus, contre 7,7 % pour les hommes.

Certes, les minima sociaux seront cette année revalorisés en fonction de l'inflation, ce qui limitera l'effet de ces économies sur une partie des plus pauvres. Cependant, le gouvernement s'était engagé il y a tout juste un an, dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, à revaloriser de façon plus significative le RSA-socle, le complément familial et l'allocation de soutien familial. L'abandon de ces engagements sera lourd de conséquences sur celles et ceux de nos concitoyens qui reçoivent ces aides.

Or les femmes constituent 57 % des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA-socle) et la quasi-totalité des bénéficiaires du RSA-socle majoré (l'ex API, allocation parent isolé). En 2010, près de la moitié des familles monoparentales (dont 85% ont à leur tête une femme) recevaient l'allocation de soutien familial, soit 750 000 familles et 1,16 million d'enfants. Par ailleurs, 52% des familles monoparentales perçoivent un revenu inférieur à la moitié du Smic, soit un montant en-dessous du seuil de pauvreté. Là encore, il s'agit de reporter une revalorisation pourtant indispensable. Rappelons qu'il s'agit là des plus pauvres.

Mais les foyers qui se trouvent au seuil de ces catégories seront également fragilisés par le gel général des prestations sociales. La France compte huit millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et autant qui sont susceptibles de tomber sous ce seuil dans les deux ans. Ces 15 millions de personnes – dont près de 3 millions d'enfants – changent régulièrement de « catégorie », passant en dessous puis au-dessus du seuil de pauvreté. Le gel risque donc d'accélérer le basculement de ces foyers vulnérables dans la pauvreté – et en premier lieu les femmes et les enfants qu'elles élèvent.

Les femmes représentent également une part importante des professions dites « intermédiaires ». Ainsi, elles sont 60% des agents des trois fonctions publiques, et seront à ce titre particulièrement touchées par le gel du point d'indice. Elles sont même encore plus nombreuses (62%) parmi les fonctionnaires de la « catégorie C », celle dont les rémunérations sont les plus basses.

Pour en revenir aux femmes qui élèvent seules leur(s) enfant(s), le gel des allocations familiales les rendrait particulièrement vulnérables. En effet, ces allocations constituent parfois la seule source fiable de revenu du foyer, en raison des nombreux impayés de pensions alimentaires (qui sont, dans 30% des cas, versées irrégulièrement et, dans 10% des cas, jamais versées). Ces femmes, qui peinent souvent à trouver un emploi et/ou à bénéficier d'un mode de garde satisfaisant, seraient ainsi victimes d'une double peine.

Les inégalités de revenu constatées tout au long de la vie se retrouvent bien entendu au moment de la retraite : le montant moyen de la pension – tous régimes confondus – s'élève à 833 euros par mois pour les femmes, contre 1 743 euros par mois

pour les hommes. Dès lors, le gel de ces pensions pénalisera davantage les femmes, dont le niveau de vie est plus faible. Il conviendrait au contraire d'œuvrer à la résorption de ces inégalités qui sont aujourd'hui telles qu'on observe, après 75 ans, deux fois plus de femmes pauvres que d'hommes pauvres.

En somme, ces chiffres nous alertent sur les conséquences des choix politiques qui seront faits, car derrière les masses financières se trouvent des vies, des personnes bien réelles avec des factures à payer, des enfants à élever. Les économies et les réaffectations de crédits ne doivent pas masquer la situation de ceux qui reçoivent des aides publiques, ou laisser entendre que cet argent était mal employé ou sans effet sur la vie de certaines familles.

Les dépenses sociales sont nécessaires et importantes : elles déterminent la capacité des familles qui les reçoivent à vivre le plus décemment possible. Ces aides et la revalorisation de ces aides contribuent non seulement à la cohésion sociale, mais elles jouent aussi un rôle économique-clé.

Les effets positifs escomptés en termes d'emploi des allègements de cotisations patronales prévus dans le pacte de responsabilité sont discutables et au moins incertains ; en revanche, les effets des mesures d'économies annoncées sur les conditions de vie de nos concitoyens (et de nos concitoyennes) les plus pauvres ne font aucun doute.

Le transfert de cet argent vers le financement des entreprises et la réduction du déficit me semble donc politiquement discutable et socialement dangereux.

Barbara Romagnan, députée (PS) du Doubs

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Alstom: Montebourg reporte sa rencontre avec le Pdg de General Electric



Le ministre de l'Economie Arnaud Montebourg le 25 avril 2014 à Mérignac
© Jean-Pierre Muller

Le ministre de l'Economie a reporté sa rencontre avec le Pdg du groupe américain General Electric, intéressé par le rachat du pôle énergie d'Alstom, à...

Le ministre de l'Economie a reporté sa rencontre avec le Pdg du groupe américain General Electric, intéressé par le rachat du pôle énergie d'Alstom, à l'instar de l'allemand Siemens, le gouvernement français souhaitant "disposer du temps nécessaire à un examen sérieux des propositions", a annoncé le ministère dimanche.

Arnaud Montebourg a reporté sa rencontre avec Jeffrey Immelt et "aucune date" n'est pour l'heure fixée pour un entretien, a indiqué son service de presse.

"Le gouvernement souhaite disposer du temps nécessaire à un examen sérieux des propositions" actuellement sur la table, à savoir celle de GE mais aussi celle de l'allemand Siemens, a indiqué le ministère de l'Economie dans un communiqué.

Une source proche du dossier avait auparavant indiqué que ni M. Montebourg ni le Premier ministre Manuel Valls ne prévoyaient de rencontrer le Pdg de General Electric ce dimanche.

"GE et Siemens sont deux investisseurs

importants en France et des acteurs de premier plan au sein de notre tissu industriel national", souligne Bercy dans son communiqué. "Le gouvernement est prêt à examiner leurs projets avec le souci de préserver les intérêts de la base industrielle de la France et à y participer financièrement", poursuit-il.

"Il sera particulièrement ferme sur ses exigences de maintien et de créations d'emplois, d'investissements et de recherche-développement en France, ainsi que le maintien des centres de décision en France", martèle le ministre, qui sera "extrêmement vigilant, s'agissant du maintien de l'excellence et de l'indépendance de la filière nucléaire française".

"Compte tenu des enjeux stratégiques pour l'industrie et l'économie française, le gouvernement n'acceptera pas qu'une décision soit prise, quelle qu'elle soit, dans la précipitation et sans l'instruction conjointe avec les intérêts de la nation des choix alternatifs", conclut Bercy.

Selon la presse, Alstom devait tenir un conseil d'administration dans l'après-midi - non confirmé officiellement -, afin d'examiner l'offre de rachat de son activité énergie formulée par GE, lequel proposerait près de 10 milliards d'euros.

De son côté Siemens aurait proposé à Alstom, par écrit dimanche matin, de reprendre l'activité énergie convoitée par GE contre une somme en numéraire, à laquelle s'ajouterait "la moitié de sa branche transports", affirme dimanche Le Figaro. Un peu plus tôt, Siemens avait annoncé avoir fait part au fleuron industriel français "de sa disposition à échanger sur les questions stratégiques soulevées par une coopération future", se refusant à divulguer davantage de détails.

publicsenat.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue